

Cadre de vie : nouvel aménagement de la rue de Metz

Lancement de la concertation au printemps

La rue de Metz, axe de circulation majeur du centre-ville de Toulouse, sera réaménagé pour sécuriser les différents modes de déplacements, vélos, piétons et véhicules motorisés.

Le bureau métropolitain du 20 janvier a acté les modalités de la concertation sur la partie située entre le boulevard Lazare Carnot et la rue d'Alsace Lorraine.

La concertation débutera au **printemps 2021**. Elle permettra d'associer l'ensemble des usagers de cet axe : riverains, associations, commerçants, etc.

Les objectifs du réaménagement de la rue de Metz

- la rénovation de la rue avec des matériaux naturels,
- l'apaisement de la circulation afin d'apporter sécurité et confort aux cycles, aux piétons et autres modes doux,
- la végétalisation de l'espace public, avec la plantation d'arbres adaptés aux conditions climatiques et à l'ensoleillement du site,
- la modernisation des réseaux souterrains,
- l'amélioration de l'éclairage public,
- la création de lieux de convivialité et de fraîcheur,
- le renouvellement du mobilier urbain,
- le renforcement de l'attractivité commerciale de cet axe et du centre-ville,
- la possibilité d'organiser de grands événements, par exemple,
- etc.

Ce projet s'inscrit dans la suite et dans la cohérence des projets Toulouse Centre menés avec l'architecte Joan Busquets sur le centre-ville historique : place Saint-Sernin, rue de Bayard, rue des Lois, rue Pargaminières, rue Gambetta, les allées Jean Jaurès, Victor Hugo, Salin, Daurade et Saint-Pierre.

Modalités de concertation

Les modalités votées par le bureau métropolitain prévoient entre autres :

- parution d'un avis dans la presse et sur les sites internet de la Mairie de Toulouse et de Toulouse Métropole
- mise en ligne des informations relatives au projet sur les sites internet de la Mairie de Toulouse et de Toulouse Métropole
- la présentation des orientations d'aménagement aux acteurs du quartier,
- le recueil des avis et propositions des acteurs du quartier,
- la restitution des conclusions de la concertation, la présentation du projet finalisé et du calendrier des travaux,
- l'organisation de réunions publiques et de rencontres sur site (si les autorités administratives compétentes l'autorisent au regard de la crise sanitaire actuelle).

Service de presse

Hôtel de Ville, place du Capitole
31000 Toulouse
tel. 05 61 22 21 47
espacepresse.toulouse-metropole.fr

Suivez toutes les informations
du service de presse sur le fil
Twitter [@PresseToulouse](https://twitter.com/PresseToulouse)

